

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 MARS 2021 A 18 H 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2021, s'est réuni en mairie le 16 mars 2021, sous la présidence de M. Pierre ROZE, Maire.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Françoise GOUSSEF, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Olivier LEVIGNE, Wilfrid MOIGNOUX, Philippe PICHON, Justine TOSONI

Absents : Pierre DAMBRICOURT, Sarah HOSMALIN et Virginie ARNOLD

Procurations : Pierre DAMBRICOURT à Nadine GOUILLOUX

Secrétaire de séance : Justine TOSONI

Adoption du PV du conseil municipal du 23 février 2021 à l'unanimité.

Votes contre : Aucun

Abstention : Aucune

Vote pour à l'unanimité.

Finances :

Compte rendu de la réunion de la commission finances du 12/03/2021

Discussion autour des résultats et bilan financier 2020 (commune, eau, assainissement, CCAS).

Une facture a été émise pour l'école par la communauté de commune. Les écritures prévues précédemment pour les attributions de compensation ont été annulées ; ce qui explique les annulations de mandats sur le compte de la commune .

Approbation des COMPTES DE GESTIONS 2020

BUDGET GENERAL – EAU - ASSAINISSEMENT

Ils sont présentés par M. le Maire.

Les comptes sont conformes aux prévisions.

La commune a autofinancé les travaux d'assainissement.

L'excédent de budget s'explique notamment par l'emprunt fait pour les travaux d'eau.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (présentés par Nadine GOUILLOUX)

CA 2020 - BUDGET GENERAL - COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	556 643,70 €	259 982,82 €
Recettes	722 572,28 €	252 838,98 €
Exécution 2020	165 928,58 €	-7 143,84 €
Report n-1	95 884,64 €	- 52 023,49€
Résultat de clôture 2020	261 813,22 €	-59 167,33 €
Restes à réaliser Dépenses 2020		- 147 629,00 €
Restes à réaliser Recettes 2020		
Résultat cumulé	261 813,22 €	- 206 796,33 €

CA 2020 - BUDGET EAU

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	73 954,02 €	365 603,59 €
Recettes	109 202,97 €	451 682,06 €
Exécution 2020	35 248,95 €	86 078,47 €
Report n-1	25 471,18 €	116 734,41 €
Résultat de clôture 2020	60 720,13 €	202 812,88 €
Restes à réaliser Dépenses 2020		- 442 800,00 €
Restes à réaliser Recettes 2020		229 600,00 €
Résultat cumulé	60 720,13 €	- 10 387,12 €

CA 2020 – BUDGET ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	17 590,29 €	145 843,69 €
Recettes	49 516,04 €	11 354,00 €
Exécution 2020	31 925,75 €	-134 489,69 €
Report n-1	27 752,46 €	63 500,86 €
Résultat de clôture 2020	59 678,21 €	-70 988,83 €
Restes à réaliser Dépenses 2020		- 9 000,00 €
Restes à réaliser Recettes 2020		
Résultat cumulé	59 678,21 €	-79 988,83 €

Votes contre : Aucun

Abstention : Aucune

Vote pour à l'unanimité.

Les comptes de gestion du Receveur correspondent aux comptes administratifs de la commune et reprennent les mêmes résultats d'exercice.

Affectation des résultats**BUDGET GENERAL**

Excédent Fonctionnement RECETTES = 261 813.22 €

compte 002 fonctionnement = 55 016.89 €

compte 1068 virement à la section investissement = 206 796.33 €

Déficit Investissement DEPENSES = 59 167.33 €

→ compte 001 investissement = 59 167.33 €

BUDGET EAU

Excédent Fonctionnement RECETTES = 60 720.13 €

compte 002 fonctionnement = 50 333.01 €

compte 1068 investissement = 10 387.12 €

Excédent Investissement RECETTES = 202 812.88 €

→ compte 001 investissement = 202 812.88 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Excédent Fonctionnement RECETTES = 59 678.21€
compte 002 fonctionnement = 0.00 €
compte 1068 investissement = 59 678.21 €
Déficit Investissement DEPENSES = 70 988.83 €
→ compte 001 investissement = 70 988.83 €

Votes contre : Aucun Abstention : Aucune Vote pour à l'unanimité.
Budgets primitifs 2021

BP 2021 – BUDGET GENERAL – COMMUNE

Mouvements	Dépenses	Recettes
Investissement	1 336 391.16 €	1 336 391.16 €
Fonctionnement	742 251.72 €	742 251.72 €
TOTAL	2 078 642.88 €	2 078 642.88 €

Explication du budget primitif.

Pour l'instant, les chiffres des dotations de l'Etat ne sont pas encore fournis. Les budgets primitifs sont donc bâtis sur les chiffres de l'an dernier. Des modifications ultérieures pourront être apportées au besoin.

Modification à apporter :

Il faudra ajouter la coupe de Bois de la Plaine invendue l'an dernier.

Frais de nettoyage des locaux : le fonctionnement a changé et passe à la Communauté de Communes
Perte sur créances irrécouvrables : inscrire la moitié des créances restantes à recouvrer (2500€)

Vote des subventions aux associations diverses : 15 226 € selon le détail proposé par M. le Maire

Vote du budget primitif principal de la commune 2021 :

Votes contre : Aucun Abstention : Aucune Vote pour à l'unanimité.

Taux d'imposition des taxes 2021 : Pas de changement des taux d'imposition

M. le Maire rappelle que la Taxe d'Habitation n'existe plus et que le Département n'encaissera plus sa part sur le Foncier Bâti.

Le taux départemental du Foncier Bâti est transféré à la commune ; de ce fait le nouveau taux de la commune sera égal au taux 2020 (taux Département = 20.48 % + taux Commune = 17.65 % soit maintenant = 38.13 %)

Rappel taux Foncier Non Bati = 80.90 %

Votes contre : Aucun Abstention : Aucune Vote pour à l'unanimité.

BP 2021 - EAU

Maintien sur le même prévisionnel que 2020.

Mouvements	Dépenses	Recettes
Investissement	574 975.20 €	574 975.20 €
Fonctionnement	160 726.23 €	160 726.23 €
TOTAL	735 701.43 €	735 701.43 €

BP 2021 - ASSAINISSEMENT

Maintien sur le même prévisionnel que 2020.

Mouvements	Dépenses	Recettes
Investissement	94 051.02€	94 051.02€
Fonctionnement	31 162.19 €	31 162.19 €
TOTAL	125 213.21 €	125 213.21 €

Vote du budget primitif eau et assainissement 2021 :

Votes contre : Aucun

Abstention : Aucune

Vote pour à l'unanimité.

Personnel Communal :

Maintien de l'emploi de Mme BIGAY-CHATELET Joëlle 80% à sa demande.

Renouvellement du contrat de Mme DAGREVE Delphine en complément.

Votes contre : Aucun

Abstention : Aucune

Vote pour à l'unanimité.

Achat Terrain:

Terrain de M. et Mme BOREL Claude

2100m² pour un montant 19 000€ .

L'ensemble du matériel de la clôture est pris en charge par M. Borel, sans la pose.

M. le Maire propose que l'achat passe par l'EPF-SMAF.

But : projet de voirie pour rejoindre un chemin rural existant sous cette parcelle

Votes contre : Aucun

Abstentions : Elodie Joly, Fabrice Joly, Virginie Chassigne.

Vote pour = 10

Chantier Jeunes :

8 jeunes viendront du 12/07/2021 au 31/07/2021 pour aider aux manifestations du mois de juillet, et pour construire une terrasse vers le jardin partagé (pose des solives et du platelage).

Les matériaux et l'hébergement seront pris en charge par la commune.

Il faut leur prévoir des sorties (visites de la région).

La convention est arrivée.

M. le Maire est autorisé à signer.

Vote contre : Aucun

Abstention : Aucune

Vote pour à l'unanimité

Travaux Association DETOURS :

Réception du devis de l'association Détours (chantier d'insertion) pour la réfection du mur de l'Enclos -vers l'ancienne poste(18m) pour 6780 € pour 30 jours de travaux et pour la reprise des murs des ruelles aux frais de la commune pour l'embellissement du bourg pour un coût de 18 000€ environ (77 journées).

Etalement des frais sur 3 ans (mur de l'enclos la première année, et les murs des ruelles répartis sur 3 ans).

Vote contre : Aucun

Abstention : Aucune

Vote pour à l'unanimité

Dénomination de la commune :

Suite à la réunion pour la dénomination de la commune, notre demande a été transmise aux services de la Préfecture pour signaler que la décision de la dénomination de la commune ne sera pas prise par le conseil municipal. Il est également demandé l'autorisation d'organiser un référendum en même temps que les élections départementales et régionales.

Réunion à programmer pour l'organisation d'une réunion publique (le 09/04 ?)

Point sur les dossiers en cours :

- Aménagement de la Place de l'Eglise :
 - Maitrise d'œuvre : marché MO signé le 09/03/2021
 - Options d'aménagement
- Cantine :
 - Permis de construire accordé de 03 mars 2021
 - Désamiantage bâtiment ex-poste pour aménagement cantine : date limite de remise des offres 25 mars 2021 à 12h00
 - Point sur les subventions
- Maison Archimbaud : projet
- Interconnexion AEP Vollore-Courpière
 - Une réunion doit être fixée avec la mairie de Courpière
- Numérotation des voies
 - Les plaques doivent arriver en début de semaine prochaine.
 - Les panneaux de rues doivent être posés la semaine prochaine.
- Travaux AEP

Fin de séance : 21 h 57